

GERANCE

9 % TTC des sommes encaissées.

Assurance :

Garantie loyers impayés et dégradations immobilières : 2,80% TTC

SYNDIC

Nombre de lots	Prix HT	Prix TTC
0 à 20 lots*	180 HT	216 € TTC
21 à 50 lots	150 HT	180 € TTC
51 à 100 lots	140HT	168 € TTC
101 à 150 lots	130 HT	156 € TTC
Plus de 150 lots	120 HT	144 € TTC

**Aucune copropriété ne pourra être gérée en dessous de 1666.66 € HT par an soit 2000.00 euros TTC.*

TRANSACTION

Tranches	Honoraires charge vendeur	Honoraires charge acquéreur
0 € à 30 000 €	3900 € TTC	13 % TTC
30 001 € à 70 000 €	3600 € à 8 400 € TTC	12 % TTC
70 001 € à 140 000 €	7000 € à 14 000 € TTC	10 % TTC
Au-delà de 140 001 €	12 600 € TTC à 200 000 € TTC	9 %TTC

Notre avis de valeur dans le cadre d'une succession ou d'une donation-partage sera facturée 300 € TTC.

LOCATION HABITATION

Honoraires de location à la charge du locataire

- La visite, constitution du dossier et la rédaction du bail 8 € TTC du m²
- Établissement de l'état des lieux 3 € TTC du m²

Honoraires location à la charge du bailleur

- La visite, constitution du dossier et la rédaction du bail 8 € TTC du m²
- Établissement de l'état des lieux 3 € TTC du m²
- Frais d'entremise et de négociation : 130 € TTC
Offerts pour les logements > à 40m².

LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX

- Honoraires de location : 30 % TTC du loyer annuel à la charge du preneur.

